

# Signalisation



Crédit photo : Arnaud Bouissou/MEDDTL



Ressources, territoires, habitats et logement  
Énergies et climat Développement durable  
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

**Présent  
pour  
l'avenir**

Ministère de l'Écologie, du Développement durable,  
des Transports et du Logement

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

# Programme



## PREMIÈRE PARTIE

### GENERALITES



## DEUXIÈME PARTIE

### SIGNALISATION DE DANGER



## TROISIÈME PARTIE

### INTERSECTIONS ET RÉGIMES DE PRIORITÉ



## QUATRIÈME PARTIE

### SIGNALISATION DE PRESCRIPTION



## CINQUIÈME PARTIE

### SIGNALISATION D'INDICATION ET DES SERVICES



# SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

## Les informations de référence

La politique de Sécurité Routière  
L'éducation routière  
Le véhicule  
La route et la rue  
Contrôles, sanctions et règles de conduite  
Statistiques de l'observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR)

## Vos informations

Espace presse  
Dans votre département

## Ressources

Documentation  
Les campagnes  
Les dépliants thématiques  
Conseils et questions/réponses

## Agir

Chargés de mission 2RM  
Paroles de victimes  
Qui agit pour la sécurité routière ?  
Site action locale (accès restreint)  
Vie du réseau  
Vous voulez mener une action ?

## La signalisation routière

La signalisation routière est composée de panneaux, du marquage au sol et des feux.

Elle permet d'informer l'usager des règles en vigueur et de l'orienter dans ses déplacements.

Bien conçue et réalisée, elle réduit les causes d'accident et facilite la circulation.

## Pratique

- ▶ [le catalogue des signaux routiers](#) (format PDF - 2.2 Mo)
- ▶ [de nouveaux panneaux de signalisation routière](#)

## Principaux textes de référence

La signalisation est soumise à un cadre normatif et réglementaire bien précis :

- ▶ [la convention de Vienne](#) (site Internet de l'UNECE - United Nations Economic Commission for Europe)
- ▶ [le code de la route](#) (site Internet de Légifrance)
- ▶ [l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié \(version consolidée - août 2009\)](#)
- ▶ [l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière \(version consolidée - août 2009\)](#)

## Liens utiles

- ▶ [SETRA](#) : Service d'études techniques des routes et autoroute
- ▶ [CERTU](#) : Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques
- ▶ [ASQUER](#) : Association pour la qualification des équipements de la route
- ▶ [SER](#) : Syndicat des équipements de la route

## Sites officiels étrangers sur la signalisation :

- ▶ [Belgique : règlement général sur la police de la circulation routière](#)
- ▶ Suisse : [code de la route](#) et [ordonnance sur la signalisation routière](#)
- ▶ Québec : [code de la sécurité routière](#) et signalisation

